

DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

DU Sciences criminelles (DUSC)

- > Composante : Faculté de droit, d'économie et de gestion, Service commun d'alternance et de formation professionnelle
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation à distance : Obligatoire

Présentation

Le diplôme d'université sciences criminelles (DUSC) offre des enseignements en droit pénal et dans plusieurs autres branches des sciences criminelles (criminologie, psychiatrie criminelle, psychologie criminelle, médecine légale, police technique et scientifique).

Ouverte aussi bien aux étudiants qu'aux personnes déjà engagées dans la vie professionnelle, cette formation se distingue par le fait d'être dispensée sous la forme de l'e-learning.

Elle est de plus accessible à la carte pour répondre à des besoins précis de montée en compétence.

Cette formation est inscrite au catalogue de la formation continue des magistrats de l'École Nationale de la Magistrature.

Taux de réussite (2024-2025) : 76.6%

Objectifs

Le DUSC a pour objectif d'apporter aux étudiants préparant un concours ou qui s'intéressent à l'étude des sciences criminelles, ainsi qu'aux professionnels intervenant dans le domaine pénal, une connaissance transversale du phénomène criminel (historique, juridique, psychiatrique, psychologique, médicale et scientifique), dans le but de mieux définir et comprendre ce phénomène, ainsi que les réponses que lui apporte le corps social.

Cette connaissance transversale du phénomène criminel permettra à chacun de situer son action dans le cadre global de la réponse du corps social au phénomène criminel et d'interagir avec les autres professionnels.

Les + de la formation

Partenaires :

Organisation

Contrôle des connaissances

Validation d'un module:

Un examen de type QCM sera organisé à la fin de chaque module sous la responsabilité de l'intervenant. Chaque QCM devra être réalisé par le stagiaire au regard des dates butoirs énoncées. La moyenne de la note à un module permet de le valider.

Validation du DUSC:

Chaque module étant affecté d'un coefficient identique, la moyenne des notes de chaque module correspondra à 50% de la note finale.

S'y ajoute la rédaction d'un mémoire sur un thème intéressant les sciences criminelles sous la direction d'un ou de deux membres de l'équipe pédagogique. Ce mémoire sera à déposer en septembre et sera étudié par le (ou les) directeur(s) du mémoire. La note sera validée par un jury composé du (ou des) directeur(s) du mémoire et de l'un des deux responsables de la formation, outre la présence d'un autre intervenant.

La note du mémoire comptera pour 50% de la note finale

Admission

Conditions d'admission

- Être titulaire d'un diplôme Bac+2
- Ou à défaut, présenter lors de la candidature une expérience ou un projet professionnel en lien avec le diplôme.

Modalités d'inscription

Ouverture des candidatures le Lundi 17 août 2026

Formation initiale (statut étudiant) : [🔗](#) [🔗](#) [Candidatez via la plateforme eCandidat](#) du lundi 17 août 2026 jusqu'au 14 septembre 2026

Formation professionnelle : candidatures en ligne à partir du 17 août 2026

Sélection des dossiers : du 15 septembre 2026 au 4 octobre 2026

Résultat : le 5 octobre 2026

Durée de la formation : du 9 novembre 2026 au 1er septembre 2027.

Critères pour être inscrit en formation professionnelle :

- Les salariés d'entreprises privées ou publiques,
- Les membres de professions libérales,
- Les personnes en CPF de transition ou relevant d'un congé de formation, professionnelle,
- Les demandeurs d'emploi, avec ou sans allocation chômage,
- Les personnes sans emploi et sans revenu, déjà entrées dans la vie active.

Si vous ne répondez pas à ces catégories ou si vous disposez d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) : contactez la gestionnaire des diplômes d'université du service de la formation professionnelle : [📞 02 44 68 86 84](tel:0244688684) (accueil)

Critères principaux cumulatifs pour être inscrit en formation initiale :

- Être étudiant.e en cours de cursus
- Et ne pas avoir arrêté ses études initiales
- Et présenter un certificat de scolarité de l'année en cours prouvant son statut d'étudiant

Public cible

- Étudiants (droit, médecine ou sciences sociales)
- Magistrats, avocats, fonctionnaires de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et de l'Administration pénitentiaire (SPIP notamment)
- Fonctionnaires de la Police nationale et militaires de la Gendarmerie nationale
- Médecins (notamment médecins légistes et psychiatres)
- Psychologues
- Tout professionnel exerçant les fonctions d'expert près les juridictions de l'ordre judiciaire et susceptible d'exécuter sa mission en matière pénale.

Droits de scolarité

- Formation initiale : 275 euros + droits universitaires
- Formation professionnelle :
 - 3 500 euros + droits universitaires (financement par un organisme tiers).
 - Pour les financements individuels, les magistrats et les inscriptions au module : nous consulter. Modules non capitalisables.

- Non éligible au CPF

Les magistrats souhaitant suivre les enseignements du diplôme dans le cadre de la formation continue des magistrats doivent s'inscrire directement auprès de l'École nationale de la magistrature, Direction Formation continue, 8 rue Chanoinesse, 75004 Paris Cedex <https://formation.enm.justice.fr>

Les coûts sont forfaitaires exonérés de TVA.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Lionel Ascensi

✉ lionel.ascensi@univ-angers.fr

Responsable pédagogique

Caroline Duparc

✉ caroline.duparc@univ-angers.fr

Contact administratif

Cécile Héveline – Formation Professionnelle

☎ 02 44 68 86 75

✉ cecile.heveline@univ-angers.fr

Contact administratif

Amélie BONIFACE

☎ 02 41 96 21 11

✉ amelie.boniface@univ-angers.fr

Programme

Organisation

- Durée de la formation complète : 156 heures entièrement en e-learning dont 150h de cours ainsi que 2 heures individuelles et 2 regroupements de 2 heures en visio sur le suivi de mémoire
- Dates de la formation : du 9 novembre 2026 au 01 septembre 2027
- Dépôt des dossiers de candidatures : du 17 août au 14 septembre 2026
- Examen des candidatures : du 15 septembre au 4 octobre 2026
- Publication des résultats : le 5 octobre 2026
- Intervenants : universitaires (droit, médecine, psychiatrie, psychologie et neuropsychologie, histoire), magistrats, directeur SPIP, conseillers pénitentiaires, IGNA, experts près la Cour de cassation et les cours d'appel.

Programme

- UE 1 Histoire du droit pénal - 15h
- Droit criminel ancien
- Siècle des Lumières et la doctrine classique
- École positiviste

- UE 2 Droit pénal - 20h
- Droit pénal général
- Procédure pénale (L'enseignement aura un contenu différent selon qu'il s'adressera à des juristes ou à des non-juristes).

- UE 3 Droit de la peine - 15h
- Notion de peine
- Régime de la peine

- UE 4 Droit pénal des mineurs - 15h
- Règles de droit pénal spécifiques aux mineurs
- Règles de procédure pénale spécifiques aux mineurs

- UE 5 Criminologie - 25h
- Enseignement général (introduction à la criminologie : notions de base et théories)
- Deux enseignements thématiques (tels que l'anticipation du crime, l'intervention pénitentiaire auprès des personnes condamnées, la dépenalisation, la criminalité organisée, l'aide aux victimes).

- UE 6 Psychiatrie criminelle - 15h
- Présentation et définition de la psychiatrie, éléments d'orientation sur la clinique et la nosographie psychiatrique
- Spécificités de la clinique expertale (auteur/victime) et méthodologie de l'expertise psychiatrique pénale
- L'expertise psychiatrique pénale
- Soins pénalement ordonnés
- Illustrations cliniques

- UE 7 Psychologie criminelle - 15h
- Psychopathologie et clinique de la violence
- Neuropsychologie et clinique de la violence

- Psychologie des victimes de violence
 - Psychologie du témoignage
 - Expertise psychologique
- UE 8 Médecine légale - 15h
 - La levée de corps
 - L'autopsie médico-légale
 - Les blessures par instruments
 - Les blessures par arme à feu
 - La médecine légale du vivant (médecine légale traumatique et agressions sexuelles)
 - Les examens complémentaires (identification médico-légale, mort d'origine toxique, examens anatomo-pathologiques)
- UE 9 Police technique et scientifique (PTS) - 15h
 - Gestion de la scène de crime
 - Empreintes génétiques
 - Traces papillaires
 - Balistique

DU Sciences Criminelles - DUSC

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 1 - Histoire du droit pénal	Matière	15h			
UE 2 - Droit pénal	Matière	20h			
UE 3 - Droit de la peine	Matière	15h			
UE 4 - Droit pénal des mineurs	Matière	15h			
UE 5 - Criminologie	Matière	25h			
UE 6 - Psychiatrie criminelle	Matière	15h			
UE 7 - Psychologie criminelle	Matière	15h			
UE 8 - Médecine légale	Matière	15h			
UE 9 - Police technique et scientifique (PTS)	Matière	15h			
Mémoires	Matière		2h		